

Conseil scientifique du CNRS du 14 février

Ce conseil scientifique (CS) était *a priori* consacré aux demandes individuelles (autorisations à concourir, éméritats, etc.). L'absence (pour raison de nomination trop récente) des directeurs scientifiques n'a pas permis au CS de travailler ces questions dans la profondeur. Mais ce Conseil scientifique a été particulièrement intéressant tout de même. La nouvelle Présidente du CNRS et le Directeur général sont venus exposer les grandes lignes de leur politique. Le CS a aussi profité de sa session pour organiser son travail, nous y reviendrons dans les comptes rendus ultérieurs.

Par Jean-Marc Douillard, élu SNCS-FSU au Conseil scientifique du CNRS

Le point fort de ce mardi 14 février aura été la rencontre avec la nouvelle présidente et le nouveau directeur général. La réunion s'est tenue dans une ambiance très satisfaisante, le binôme de direction affirmant son attachement aux travaux des différents conseils scientifiques du CNRS et semblant très attentif aux avis et très désireux d'avoir un travail commun de bonne qualité.

Résumons les annonces essentielles

La direction repart du Conseil d'administration du printemps dernier, ce qui est logique statutairement. On garde donc le paysage des départements. On définit le département Ecologie et développement durable (EDD) comme un département transversal. Le département Ingénierie est lui défini comme « oblique ».

La direction a nommé (à l'exception d'un seul) l'ensemble des directeurs scientifiques, qui ont toute sa confiance pour mener à bien leur tâche. Il reste un seul département sans directeur, l'affaire devant être réglée au plus vite. On a demandé aux anciens DSA de démissionner en bloc, ce qui est assez logique pour assurer une future gouvernance claire.

Les nouveaux DSA vont être désignés rapidement (1). Des problèmes restent ouverts concernant le MIPPU et l'EDD. Les problèmes sont structurels au MIPPU, département très lourd à manœuvrer dans le découpage actuel. Il s'agit donc pour la direction du CNRS de bâtir une équipe de direction globale du département (doté d'un CSD) et des « instituts » pourvus eux aussi d'un Conseil scientifique (CSD) autonome. La tâche n'est pas impossible, il est clair qu'il va falloir un peu de temps pour que tout fonctionne harmonieusement.

L'enjeu de l'EDD est différent. Il s'agit en fait du seul nouveau département du CNRS et d'un enjeu d'avenir. Il faut arriver à le faire naître et le faire grandir dans les années qui viennent. Dans un premier temps, on restera sur l'idée d'une série d'équipes interdisciplinaires (c'est-à-dire venant de plusieurs départements différents et désireuses de travailler ensemble). Au fur et à mesure des budgets, ces équipes auront vocation à devenir des

laboratoires et le département deviendra un département comme les autres.

Retenons que le binôme de direction a décidé de faire fonctionner le système avec ses imperfections plutôt que de tout bloquer. Les budgets et les affectations sont donc arrivés aux laboratoires et aux adresses des chercheurs. Les budgets sont donc très influencés par l'équipe de direction démise. En cas de désaccord, les labos et les personnels sont en droit de demander à modifier l'affectation qui leur est proposée. La direction a été tout à fait claire à ce sujet. Dans quelques semaines, on fera un bilan des affectations (2).

Autre point important à signaler : le grossissement des laboratoires n'est pas une ligne qui doit être obligatoirement suivie. « L'ennui naquit un jour de l'uniformité ». Les DIR en place en janvier 06 ont été démis. Le rôle futur de ces dirigeants interrégionaux du CNRS sera un dialogue avec les collectivités et les autres partenaires en région. Ils n'auront pas de pouvoir décisionnel sur les labos. En clair, les directions scientifiques continuent de gérer les labos, même si très probablement, ce seront les futurs DIR qui signeront les documents des projets communs avec les régions et les universités.

Pour résumer, les profils des départements restent ceux de la réforme, les rôles des directions et du Comité national redeviennent plus clairs, chacun ayant une responsabilité précise. On comprend mieux qui évalue, qui fait de la prospective, qui décide et qui signe (éventuellement par délégation). De mon point de vue, au-delà des considérations budgétaires qui se passent à un niveau différent et où chaque citoyen a un rôle à jouer, le défi désormais est la réussite scientifique du département EDD.

Notes et références

1. Voir le site du CNRS pour infos.
- 2 Le Comité national jouera dans la période qui vient un rôle indispensable de mémoire de l'organisme.